

COMMUNE DE GARCHES
REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 21/2025 en date du 13 mai 2025, le président de l'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification de droit commun n° 3 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Garches (92). Monsieur Albert DUBOIS a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise en date du 8 avril 2025.

L'enquête publique sur la modification n°3 du PLU se déroulera en mairie de Garches **du 2 juin 2025 à 8h30 jusqu'au 3 juillet 2025 à 17h**, aux jours et horaires d'ouverture habituels de la mairie, soit du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h à 17h, et le samedi de 08h30 à 12h.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Garches :

- **Mercredi 11 juin de 9h à 12h**
- **Jeudi 19 juin de 14h à 17h**
- **Samedi 28 juin de 9h à 12h**
- **Jeudi 3 juillet de 14h à 17h**

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier de modification du PLU sera déposé et consultable à la mairie de Garches (2 rue Claude-Liard, 92380 Garches) afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. A compter du 2 juin 2025 à 8h30 jusqu'au 3 juillet 2025 à 17h, le public pourra formuler ses observations, **soit** en les consignant sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie de Garches, **soit** en les consignant sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante : à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/modification-3-du-plu-garches>, adresse accessible via le site Internet de la commune de Garches <https://garches.fr/> et celui de l'EPT Paris Ouest La Défense www.parisouestladedefense.fr/pold/.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie de Garches, dès démarrage de l'enquête publique. Le dossier de modification n°3 du PLU ainsi que les éventuels retours des Personnes Publiques Associées à la suite de la notification seront également disponibles sur le site internet de la commune à l'adresse suivante <https://garches.fr/> et celui de l'EPT Paris Ouest La Défense www.parisouestladedefense.fr/pold/.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés pendant 1 an, à la mairie de Garches aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante <https://garches.fr/> et celui de l'EPT Paris Ouest La Défense www.parisouestladedefense.fr/pold/.

Le projet de modification du PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 23 septembre 2025.